

La Saône-et-Loire, un territoire porté par l'axe dynamique Mâcon – Chalon-sur-Saône

La Saône-et-Loire est le département le plus peuplé de la région Bourgogne-Franche-Comté. L'activité économique repose en partie sur sa tradition agricole et industrielle. Bien desservi par des réseaux routiers et ferroviaires importants, le département compte deux agglomérations principales, Chalon-sur-Saône et Mâcon, et un maillage de villes moyennes uniformément réparties qui disposent de tous les équipements nécessaires à la population.

Une analyse des caractéristiques économiques et démographiques du territoire permet de différencier cinq zones. D'abord, le Chalonnais et le Mâconnais, avec une croissance démographique et un marché du travail attractif, forment un axe nord-sud fort et dynamique, qui tranche avec les autres territoires de Saône-et-Loire. À l'est, la Bresse est un territoire tourné vers Chalon-sur-Saône et Lons-le-Saunier et qui accueille notamment une forte part de retraités. Enfin, à l'ouest, le Charolais et le Nord-Ouest, deux espaces en déprise démographique, avec peu de liens avec l'extérieur, présentent un tissu économique encore marqué par plusieurs décennies de désindustrialisation.

Benoît Leseur, Hélène Ville, Guillaume Volmers (Insee)

La Saône-et-Loire est au carrefour d'axes de circulation majeurs de l'Hexagone. Située entre Dijon et Lyon, elle est traversée par les réseaux routiers français nord-sud (notamment l'autoroute A6), est-ouest (surtout la Route Centre-Europe Atlantique dite RCEA), la ligne TGV Paris-Lyon-Marseille et le canal du Centre qui relie les bassins de la Loire et du Rhône.

Avec une population estimée de 548 000 habitants au 1^{er} janvier 2020, la Saône-et-Loire est le département le plus peuplé de la région Bourgogne-Franche-Comté (figure 1). Mais la dynamique démographique n'est plus au rendez-vous ; sa population est en baisse depuis 2013. Tout d'abord, depuis 2005, le nombre de naissances est devenu plus faible que celui des décès. Puis l'excédent

migratoire, qui était positif jusqu'en 2015, est devenu négatif et ne compense plus ce déficit naturel (figure 2).

Un réseau de villes moyennes avec deux agglomérations plus importantes

La Saône-et-Loire présente un riche maillage urbain, des villes bien équipées offrant un niveau d'équipements de

1 L'industrie toujours bien implantée en Saône-et-Loire

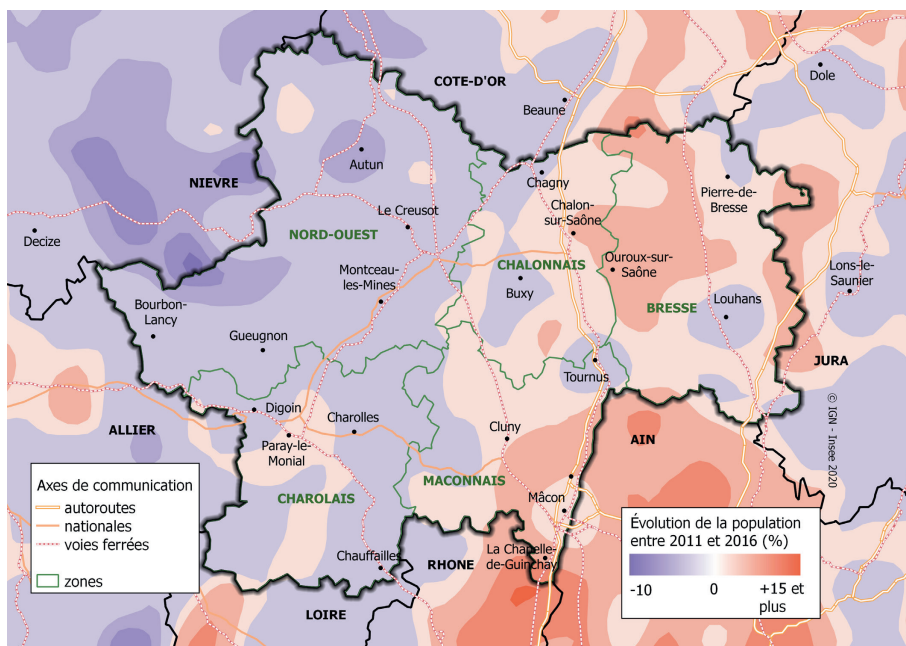
Principales caractéristiques des cinq zones de Saône-et-Loire en 2016

	Nombre d'habitants au 1 ^{er} janvier 2016	Évolution moyenne annuelle 2011-2016	Population			Emploi	
			Part des moins de 20 ans (%)	Part des 65 ans et plus (%)	Taux de pauvreté (%)	Nombre d'emplois	Part de l'industrie (%)
Bresse	79 000	+0,3	22	25	12,2	21 400	20,8
Chalonnais	144 200	+0,2	23	21	12,1	61 400	17,0
Charolais	64 400	-0,2	21	28	12,7	21 600	14,7
Mâconnais	112 900	+0,3	23	23	12,8	52 100	12,7
Nord-Ouest	154 400	-0,6	20	27	14,1	54 700	21,9
Saône-et-Loire	555 000	0,0	22	24	13,0	211 200	17,3
Bourgogne-Franche-Comté	2 818 300	0,0	23	22	13,1	1 075 500	16,6

Sources : Insee, Recensement de la population 2011 et 2016 (enquêtes annuelles de recensement de 2009 à 2018), Filosofi 2016

2 L'est de la Saône-et-Loire en croissance de population

Évolution de la population entre 2011 et 2016



Source : Insee, Recensement de la population 2016 (enquêtes annuelles de recensement de 2014 à 2018)

proximité et intermédiaire supérieur à la moyenne régionale. Ce réseau est organisé autour de deux villes principales, Chalon-sur-Saône et Mâcon qui sont les quatrième et sixième villes de Bourgogne-Franche-Comté en termes de population. Elles comptent respectivement 46 500 et 34 200 habitants en 2016. De nombreuses villes de taille moyenne, uniformément réparties, constituent également des pôles d'équipement supérieurs (Montceau-les-Mines, Le Creusot, Autun, Louhans, Paray-le-Monial) ou intermédiaires (27 au total), accessibles à la population.

Le département s'inscrit dans la tradition agricole et industrielle de la région. L'agriculture est diversifiée avec des produits de qualité identifiés par des appellations d'origine protégée (AOP) comme le bœuf de Charolles, les vins du Chalonnais, les volailles de Bresse... Par ailleurs, le secteur industriel est resté important malgré les crises successives et le phénomène de désindustrialisation. Le savoir-faire industriel est désormais reconnu dans deux territoires bénéficiant du programme « Territoires d'industrie », « Grand Chalon » et « Ouest Saône-et-Loire », et au travers du pôle de compétitivité Nuclear Valley. Cinq établissements font ainsi partie des dix plus gros employeurs du secteur de la région.

Au sein du département, les dynamiques économiques et démographiques diffèrent. Elles dessinent ainsi cinq zones bien marquées : Le Chalonnais, le Mâconnais, le Charolais, le Nord-Ouest et la Bresse. À chaque « terroir », ses productions agricoles emblématiques : sur l'axe Mâcon-Chalon le vignoble, à l'ouest l'élevage allaitant,

l'est avec la polyculture, les volailles et les produits laitiers (figure 3).

L'axe dynamique Mâcon-Chalon polarise les flux d'actifs

La vallée de la Saône forme un couloir nord-sud avec deux zones, celle de Mâcon et celle de Chalon-sur-Saône, en croissance démographique. La part des jeunes y est plus importante que dans le reste du département.

Par ailleurs, il attire de nouveaux arrivants notamment des jeunes et des actifs en emploi. C'est également le territoire où le niveau de vie des habitants est globalement le plus élevé du département (figure 4).

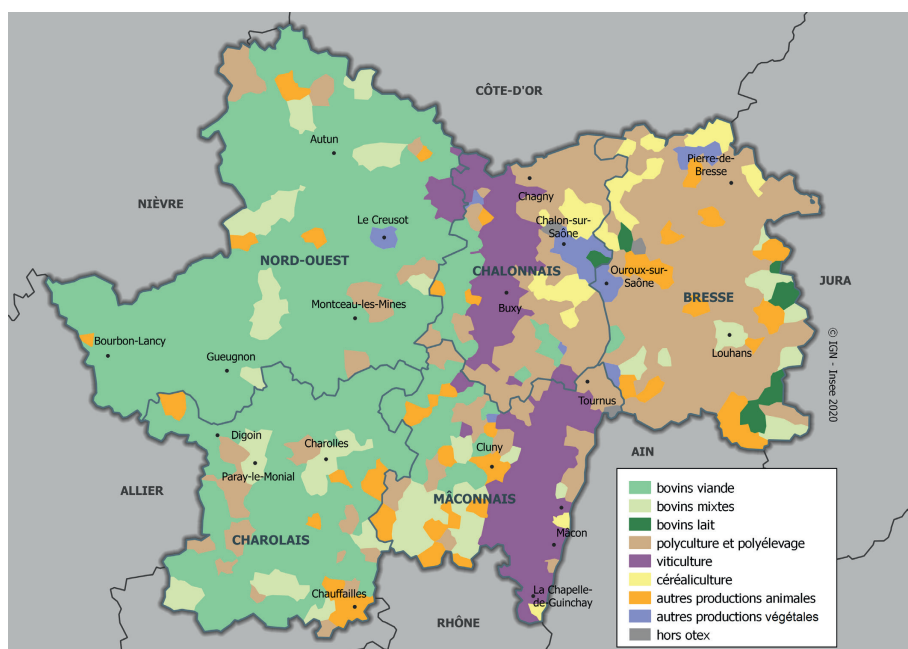
En 40 ans, le nombre d'emplois a progressé tant dans la partie mâconnaise que chalonnaise, alors qu'il a diminué en Saône-et-Loire (figure 5). Cette hausse est liée au développement du secteur tertiaire qui représente désormais les 3/4 des emplois et qui fait plus que compenser les pertes dans l'industrie. La tertiarisation a notamment profité aux activités du transport et de la logistique en relation avec la très fréquentée autoroute A6. Cependant, la croissance du tertiaire s'est ralentie depuis 2011.

La vallée de la Saône polarise les flux d'actifs, en majorité originaires des départements voisins (figure 6). Le Mâconnais est une destination attractive, avec près de la moitié des actifs entrant en Saône-et-Loire, 11 700 sur un total de 23 600. Près de 73 % arrivent du département de l'Ain et 19 % de celui du Rhône. Ils viennent travailler pour moitié dans le tertiaire marchand, en particulier le commerce, mais aussi dans le tertiaire non marchand, que ce soit dans l'administration ou les activités hospitalières. C'est une spécificité du Mâconnais où se situe la préfecture, car dans le reste du département le tertiaire non marchand est peu développé. La Saône-et-Loire est, comme le Jura, un département où sa part est un peu plus basse qu'ailleurs, 32 % contre 34 % pour la région.

Le Chalonnais est lui, très ouvert vers la Côte-d'Or où près de 4 600 résidents

3 D'ouest en est, des territoires à vocations agricoles bien marquées

Orientation technico-économique dominante (Otex) des communes

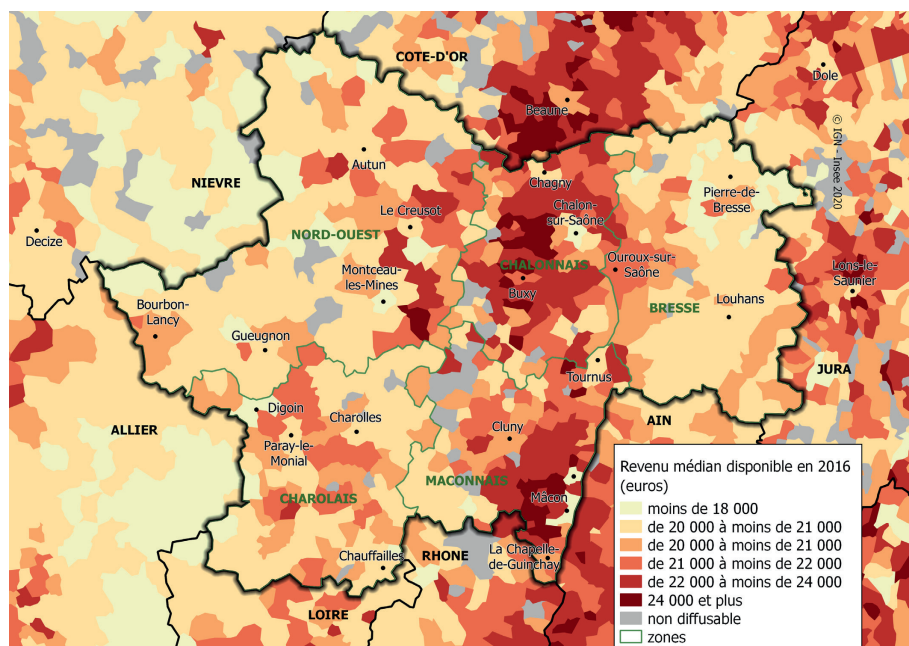


Note : Les exploitations agricoles sont classées selon leur spécialisation calculée à partir de leur production brute standard (PBS). Celle-ci doit dépasser les deux tiers de la PBS. L'otex communale est celle qui est dominante dans la « ferme communale » constituée par les exploitations dont le siège est situé sur la commune.

Source : Draaf, Recensement agricole 2010 sur géographie au 01/01/2016

4 Des habitants globalement plus aisés dans le couloir Chalon-Mâcon que dans le reste du département

Revenu médian disponible en 2016 (en euros)



Source : Insee, Filosofi 2016

travaillent. De grands axes routiers et ferroviaires le relient rapidement à Beaune et Dijon, grands pourvoyeurs d'emplois. Les navettes se font donc aussi dans l'autre sens mais concernent moins de personnes, 2 500. Environ 21 % d'entre eux sont des cadres, proportion la plus forte du département. Le Chalonnais attire surtout des personnes qui viennent travailler dans le tertiaire marchand, pour 46 % d'entre eux, et dans une moindre mesure, dans l'industrie, plus de 20 %. Cela s'explique notamment par la présence de deux établissements de Framatome, l'un à Chalon-sur-Saône et l'autre à Saint-Marcel, en lien avec le pôle de compétitivité de la filière nucléaire. Ceux-ci figurent parmi les dix plus gros établissements industriels employeurs de Bourgogne-Franche-Comté. Enfin, sa tradition viticole est internationalement reconnue. Le vignoble du Mâconnais est le plus étendu de Bourgogne. Plusieurs AOC de Bourgogne, comme le Mercurey, le Rully et le Montagny participent au rayonnement du Chalonnais.

La Bresse, tournée vers Chalon et Lons, attire les retraités

À l'est de la Saône-et-Loire, la Bresse a connu en 40 ans des pertes d'emplois comme dans tous les autres territoires, mais qui se sont révélées relativement faibles sur la période récente. Tout d'abord, le territoire possède un tissu très industriel qui a assez bien résisté jusqu'en 2006. Plus spécialisé dans l'industrie agroalimentaire, plus difficilement délocalisable, il a été moins touché par les crises successives. Cependant après 2006, ce secteur a subi des pertes assez

importantes. À l'inverse, le tertiaire a progressé de façon continue, puis sa croissance s'est accélérée après 2006, principalement dans les services aux particuliers dans les premières années. Ce phénomène a permis de compenser les pertes d'emplois industriels qui se sont accentuées à ce moment-là. Le développement du tertiaire répond aux besoins d'une population en croissance. La Bresse est le territoire du département où la population augmente le plus : entre 2011 et 2016, la population croît de 0,3 % en moyenne annuelle. Sur la même période, le nombre d'habitants venant s'installer l'emporte sur le nombre de départs. Cet excédent migratoire contribue à augmenter localement la demande de biens et services et soutient l'économie.

Le prix attractif du foncier intéresse ces nouveaux habitants. Des retraités, mais également des Suisses, investissent pour

une résidence secondaire avant de s'installer durablement pour leurs « vieux jours ». Ainsi, 1 450 Suisses détiennent des résidences secondaires. S'y ajoutent 950 habitants suisses, la population étrangère la plus importante du département.

La proximité de Chalon-sur-Saône et Lons-le-Saunier permet à 6 300 de ses habitants d'aller y travailler ; à l'inverse, 2 300 navetteurs « extérieurs » viennent exercer en Bresse. Ces flux, qui se développent, concernent surtout des ouvriers, la Bresse étant le territoire avec la plus forte part d'ouvriers, 33 % contre 26 % en Saône-et-Loire.

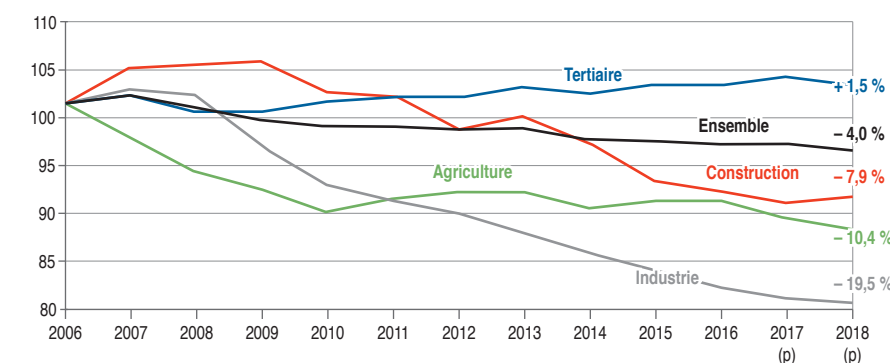
Déprise démographique et économique à l'ouest

Les deux territoires qui composent l'ouest du département, le Charolais et le Nord-Ouest, traditionnellement à forte spécificité industrielle, ont essuyé de lourdes pertes d'emplois sur les 40 dernières années. Ces difficultés économiques sont notamment liées à celles de la métallurgie et du textile, fortement touchés par les crises qui se sont succédées. Ces territoires, bien qu'ayant perdu plus de 60 % de leur emploi industriel depuis 1975, bénéficient encore de la présence de trois des dix plus grands employeurs industriels de la région : Fiat Powertrain Technologies à Bourbon-Lancy, Michelin à Blanzay et Industeel France au Creusot. Cependant, les pertes dans l'industrie n'ont pas été compensées par les créations d'emplois dans le secteur tertiaire. Le tertiaire est lui-même en diminution depuis dix ans, en lien avec la baisse du nombre d'habitants des deux territoires.

D'abord, leur population est relativement âgée, les personnes de 65 ans et plus représentent 27 % des habitants contre 24 % dans l'ensemble du département. Entre 2011 et 2016, la diminution de la population est en moyenne annuelle de 0,6 % dans le Nord-Ouest et de 0,2 % dans le Charolais du fait d'un solde naturel négatif. De plus, dans la zone Nord-Ouest, s'ajoute un déficit migratoire qui accentue le repli démographique. Des actifs et des jeunes quittent ces

5 Le secteur tertiaire maintient son niveau d'emploi contrairement aux autres secteurs

Évolution de l'emploi par secteur d'activité en Saône-et-Loire (base 100 en 2006)

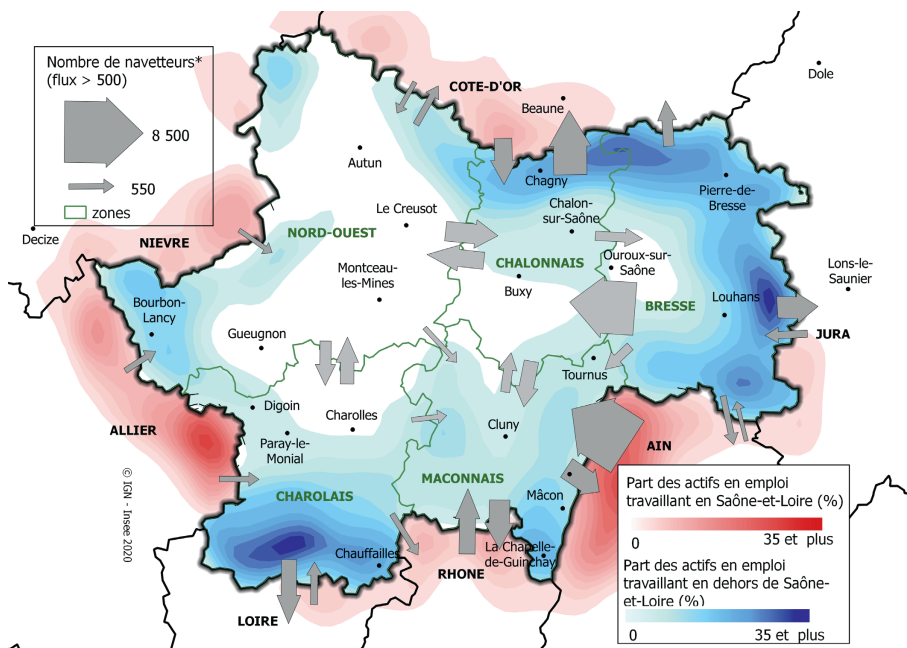


(p) : provisoire

Source : Insee, Estimations d'emploi annuelles de 2006 à 2018

6 Une part importante d'actifs de la Bresse et du Charolais vont travailler à l'extérieur du département

Principaux flux domicile-travail de Saône-et-Loire en 2016



* Les navetteurs sont les personnes qui se déplacent quotidiennement entre leur lieu de résidence et leur lieu de travail. Sont ici considérés comme navetteurs, ceux dont l'EPCI de résidence est différent de l'EPCI du lieu de travail.

Source : Insee, Recensement de la population 2016 (enquêtes annuelles de recensement de 2014 à 2018)

territoires qui font face à de forts taux de chômage, parmi les plus hauts de la région. Les zones d'emploi du Creusot-Montceau et d'Autun, avec un taux de chômage respectivement de 9,1 % et 8,6 % fin 2019, sont bien au-dessus de la moyenne départementale à 7,4 %. Dans la zone d'emploi du Charolais, la situation est moins défavorable avec 6,2 %.

Ces deux territoires profitent peu des départements limitrophes, Nièvre et Allier, qui en difficulté, ne peuvent être moteurs et échangent donc guère d'actifs, ni de l'axe Mâcon-Chalon, pourtant dynamique. Aussi, l'aire d'influence des petites villes du Charolais et du Nord-Ouest se réduit. Elles n'ont plus la même attractivité au niveau des services et du marché du travail qui déclinent. Par ailleurs, le Charolais échange avec le département de la Loire, environ 1 000 entrants contre 2 100 sortants, avec plus d'un tiers d'ouvriers travaillant dans l'industrie pour les deux flux. Entre le Nord-Ouest et le Chalonnais, les flux sont plus importants et plutôt équilibrés, 2 300 entrants et 2 600 sortants. Ces flux concernent davantage les cadres, en particulier ceux de l'industrie. ■

Méthodologie et définitions

Pour cette étude, **5 territoires (Bresse, Chalonnais, Charolais, Mâconnais, Nord-Ouest)** ont été constitués en regroupant les intercommunalités présentant des caractéristiques proches (évolution de population, nature et poids de l'agriculture ou de l'industrie...) et qui ont des liens entre eux au travers des navettes domicile-travail.

Le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage (revenu après redistribution) rapporté au nombre d'unités de consommation. Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus du ménage. **Le taux de pauvreté monétaire** est la part des personnes dont le niveau de vie est inférieur au **seuil de pauvreté**, seuil fixé à 60 % du niveau de vie médian de la population française, soit 12 312 euros annuels en 2016. **Le niveau de vie médian** est tel que la moitié de la population se situe au-dessus, l'autre moitié en dessous.

Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et de décès enregistrés au cours d'une période.

Solde migratoire : différence entre le nombre de personnes entrées sur le territoire et celles sorties au cours d'une période.

Les équipements sont répartis en **trois gammes** : **de proximité** (27 équipements dont école maternelle, pharmacie, boulangerie, bureau de poste, médecin généraliste...), **intermédiaire** (36 dont collège, orthophoniste, supermarché, police, gendarmerie...) et **supérieure** (47 dont lycée, maternité, hypermarché, agence Pôle Emploi...). Un pôle d'équipements est une commune disposant d'au moins la moitié des équipements d'une gamme.

Insee Bourgogne-Franche-Comté

8 rue Louis Garnier
CS 11997
25020 BESANÇON CEDEX

Directeur de la publication :
Moïse Mayo

Rédactrice en chef :
Isabelle Revillier

Mise en page :
STDI

Crédits photos :
CRT, L. Cheviet

ISSN : 2497-4455
Dépôt légal : juillet 2020
© Insee 2020

Pour en savoir plus

- Leseur B., Ville H. « La CUCM : un rôle central dans l'ouest de la Saône-et-Loire malgré les crises industrielles successives », *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté* n° 66, décembre 2019.
- Ulrich A., Leseur B., « Grande région industrielle, la Bourgogne-Franche-Comté abrite de multiples activités bien implantées dans dix territoires d'industrie », *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté* n° 56, juin 2019.
- Bertrand M., « En Bourgogne-Franche-Comté, l'offre de services progresse, mais moins qu'ailleurs », *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté* n° 41, septembre 2018.
- Bouriez M., Chassard M., « Les 18 espaces ruraux de Bourgogne-Franche-Comté : parfois attractifs, souvent isolés, toujours en évolution », *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté* n° 57, juin 2019.

